



**Appel à communication pour un numéro spécial de la revue
Politiques et Management Public**

Madina Rival (LIRSA) et Jean-Claude Ruano-Borbalan (HT2S)-Cnam

madina.rival@lecnam.net ; jean-claude.ruanoborbalan@lecnam.net

Juin 2016

Date limite d'envoi des intentions : 31 octobre 2016

Date de parution du numéro : Juin 2017

Thème retenu : La fabrique des politiques publiques : une construction plurielle.

Attendus :

Les textes respecteront l'esprit et les normes de rédaction de la revue explicités dans le document joint. La diversité des échelles, disciplines et méthodes des approches sera appréciée.

Les propositions d'articles sont à déposer sur la plateforme Lavoisier en précisant la destination au numéro spécial :

http://lavoisier.fontismedia.com/pmp/index_author.php

Texte de l'appel :

La question des politiques publiques (Fischer, Miller et Sidney, 2007) est un thème de recherche désormais bien installé.

La spécificité de notre point de vue est de s'intéresser plus particulièrement à la mise en place des politiques publiques, aux mécanismes et stratégies d'acteurs qui interviennent dans le processus d'élaboration, aux mécanismes politiques et à la réalisation de l'action publique. C'est ce que nous appelons **la fabrique des politiques publiques**. Quand Zittoun (2013) s'intéresse à la « fabrique politique des politiques publiques », c'est davantage leur fabrique stratégique et pragmatique qui nous intéresse. En contrepoint de la littérature consacrée régulièrement aux discours et critiques du « new public management » (Mazouz, Garzon et

Picard, 2012), nous souhaiterions nous attacher à « l'agir en management public ». Le projet est de décrire des pratiques diverses pour s'en inspirer de manière plus structurelle.

L'un des enjeux majeurs actuels en la matière réside dans la multiplicité des acteurs et des points de vue qui participent à la fabrique de ces politiques publiques. C'est ce que nous appelons **une construction plurielle**. Au-delà des co décisions au sein de la sphère publique, le fait marquant est la fin du monopole des décideurs publics qui fait place à l'intervention d'un nombre de plus en plus important d'acteurs privés. Des valeurs, à la gouvernance, en passant par la mise en œuvre, ce fait stylisé questionne la fabrique des politiques publiques. C'est pourquoi nous avons souhaité y consacrer l'appel de ce numéro spécial. Les « fabricants privés » des politiques publiques peuvent être à but lucratif (entreprises) ou non (associations, citoyens). L'ensemble de ces acteurs intéressent le thème retenu (1). L'intervention de ces parties prenantes nouvelles dans la fabrique des politiques publiques pose un certain nombre de questions qui seront toutes bienvenues dans le cadre de ce numéro spécial. Pour amorcer une réflexion, nous en avons retenu trois (2):

Quelles normes appliquer à une dynamique nouvelle ?

Quelle rationalité pour un processus pluriel ?

Cette fabrique publique-privée est-elle un facteur d'innovation publique ?

1. Des acteurs privés participent aujourd'hui à la fabrique des politiques publiques

La fabrique des politiques publiques est un objet hybride (Christensen et Laegreid, 2010), notamment en raison de l'intervention sur le terrain d'acteurs privés que l'on désignera dans leur globalité par les termes entreprises et citoyens. Cette intervention n'est plus aujourd'hui vue comme une simple influence mais comme une véritable co-construction (Rival et Sémo, 2014).

Dans une période de « vide stratégique » (Baumard, 2012) pour les **entreprises** et de restriction budgétaire dans le domaine public, l'influence des acteurs privés dans les politiques publiques est devenue une réalité assumée. Depuis longtemps la stratégie ne repose plus seulement sur une approche interne du développement de l'entreprise. Dans la perspective d'une entreprise ouverte, Baron (1995) décrit l'existence d'un « non market environment ». « L'environnement hors marché » inclut les forces sociales, politiques et légales extérieures au marché mais en interaction avec les intérêts privés. Des stratégies hors marché peuvent donc être définies, à savoir et les stratégies sociétales (responsabilité sociale de l'entreprise, désormais notée RSE) plus large et les stratégies politiques (lobbying notamment) destinées aux décideurs publics. Ces dernières impactent les politiques publique. Elles se définissent comme toute activité destinée à modifier directement ou indirectement les processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et plus généralement décisions des pouvoirs publics (Rival et Chanut, 2015). Lawton et al. (2014) montrent bien que ces stratégies politiques sont indispensables à la performance des entreprises. Très peu de recherche existent en revanche sur leurs conséquences en matière de politiques publiques. Comment est perçue cette influence privée par les acteurs publics ? A-t-elle une répercussion sur les choix publics, leur pérennité, leur performance ?

Par ailleurs, les **citoyens**, de manière individuelle ou par le biais d'associations, vont être amenés à intervenir. Ils ne sont plus simplement des objets du management public (Michel, 2005) mais également des sujets. Au-delà des mouvements sociaux (Revilliard, 2016), les théories de la réception de l'action publique montrent notamment des « ressortissants [destinataires de la politique publique] coproducteurs de l'action publique » (Warin, 1999). Les secteurs de la formation et de la santé sont des terrains fertiles en la matière. C'est ainsi que la question de l'université est régulièrement l'objet de recherches (Mazeaud, 2013). La question de l'échelle sera certainement à interroger. Les territoires, propices à l'expérimentation (Durance, Godet et Mousli, 2010) sont parfois qualifiés de « hautement citoyens » (Le Coz, 2015). Des réseaux d'acteurs et des outils existent pour favoriser cette démocratie locale. Peut-on les décrire ? En faire une analyse en termes de pouvoir ou de performativité dans différentes disciplines ? Il va sans dire qu'internet et les réseaux sociaux catalysent l'intervention citoyenne dans la fabrique des politiques publiques en favorisant l'accès à l'information et la capacité de mobilisation de chacun (Colin et Verdier, 2015). La question très actuelle des lanceurs d'alerte n'est pas loin. Plus généralement, quelles sont les potentialités et les points de vigilance de cette fabrique de politiques publiques en contexte « datacentrique » ? Une fabrique particulière en matière de politique numérique existe-elle ? (Carmes et Noyer, 2014).

2. De cette pluralité d'acteurs des politiques publiques découlent des enjeux multiples

Prenons l'exemple de la normalisation comptable internationale. Les normes sont prises en charge par les acteurs privés qui disposent aujourd'hui de l'expertise et des ressources pour les rédiger. Ces normes fabriquent des politiques en orientant progressivement ce qu'il est possible de faire et se substituent à l'action publique dont les frontières deviennent floues. De nouvelles normes sont créées mais constituent-elles pour autant une source d'innovation publique ?

La première question, fondamentale aujourd'hui dans l'analyse des politiques publiques, tourne donc autour des questions liées à **l'expertise, aux normes, à l'évaluation** qui s'incarnent notamment dans une interrogation forte sur les instruments intellectuels, organisationnels, techno-scientifiques mobilisés (Halpern et al. 2014). L'un des points privilégiés est l'analyse de la production même des politiques et des connaissances ou normes en situation, par les acteurs, qui constituent des facteurs majeurs de l'autorité et de la légitimité de l'action et du management public et in fine du « gouvernement » (Pestre, 2014). Ils participent directement de la mise en œuvre d'un management public « *Tantôt considéré comme un art, tantôt vu comme une science, (il) peut tout aussi bien être considéré comme un mouvement ou comme un outil de légitimation.* » (Gibert, 2008, p.7). Entre acteurs publics et acteurs privés, qui est légitime dans la fabrique des politiques publiques ? Quels outils et techniques mobiliser pour le contrôle et l'évaluation des politiques publiques co-construites ?

La seconde question majeure est celle de la **rationalité** et du comportement des acteurs et des processus concrets de la mise en œuvre du management et des politiques publiques. Dans ce cadre, au niveau local comme international, on constate la prégnance d'une interrogation sur la frontière entre les secteurs publics et privés. Elle n'est pas nouvelle puisque dès 1980, Alain Burlaud et Romain Laufer affirmaient déjà au sujet du management public : « *Il est le résultat de la crise que connaît la délimitation entre secteur public et privé* », mais elle est aujourd'hui renouvelée, par la force des approches managériales convergentes fondées notamment sur la

créativité/attractivité organisationnelle, territoriale ou/et individuelle. De la complexité des pratiques publiques (Chanut, 2004) naissent différentes politiques de terrain comme celles menées en matière de formation, d'éducation et de santé. Quelles rationalités et quelles frontières optimisent-elles l'action ou s'imposent-elles dans le cadre de cette nouvelle fabrique des politiques publiques ?

Quel que soit l'angle de la réflexion, on constate la prégnance dans les politiques publiques et l'économie de la préoccupation d'**innovation**, liée en premier lieu à l'excellence technoscientifique comme au développement d'initiatives multiformes (Ruano-Borbalan, 2015). Depuis une dizaine d'années et en lien avec les politiques d'orientation européennes, l'une des grandes postures a consisté à mettre en place un système national de recherche et d'innovation renforcé et «cohérent» (Lesourne et Randet, 2013). Cette politique, déclinée en multiples actions et formes d'incitation ou de coordination, est destinée à forcer la croissance et maintenir l'économie dans la compétition entre nations dites «de la frontière», au plan recherche et innovation. La co-construction s'observe bien dans le domaine des politiques publiques de recherche mais suppose-t-elle une gouvernance particulière ? De manière plus générale, participe-t-elle à faire émerger de l'innovation publique dans d'autres champs ?

Pour ce numéro spécial, sont attendues des contributions qui analysent l'un ou l'autre des aspects de cette construction plurielle des politiques publiques. Préférence sera donnée aux travaux étudiant cette thématique à partir d'une base empirique originale, mais des travaux plus analytiques ou conceptuels pourront également être examinés.

Références :

- BARON D.P. (1995), *Business and its Environment*, Upper Saddle River, Prentice Hall.
- BAUMARD P. (2012), *Le vide stratégique*, CNRS Editions, Paris.
- BURLAUD A. et LAUFER R. (1980), *Management public, Gestion et légitimité*, Dalloz, Paris.
- CARMES M. et NOYER J.M. (2014), *Devenirs urbains*, Collection territoires numériques, Presses des Mines/ParisTech.
- CHANUT V. (2004), *L'Etat didactique*, Paris, L'Harmattan.
- COLIN N. VERDIER H. (2015), *L'âge de la multitude, entreprendre et gouverner après la révolution numérique*, Armand Colin, Paris.
- CHRISTENSEN T. and LAEGREID P. (2010), « Complexity an hybrid public administration – theoretical and empirical challenges », *Public Organization Review*, 11(4), p. 1-17.
- DURANCE P., GODET M. et MOUSLI M. (2010), *Créativité et innovation dans les territoires*, La Documentation française.
- FISCHER F., MILLER G., SIDNEY M., eds (2007), *Handbook of PublicPolicy Analysis.Theory, Politics and Methods*, BocaRaton, CRCPress/TaylorandFrancis.

- GIBERT P. (2008), “Un ou quatre managements publics ?”, *Politiques et management public*, n°26 (3), p.7-20.
- HALPERN C., LASCOUMES P., LE GALES P. (2014), *L'Instrumentation de l'action publique, Controverses, résistance, effets*, Presses de Sciences Po, Paris.
- LE COZ A. (2015), « Territoires hautement citoyens », *Intervention aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg*, Inet, Lyon.
- LESOURNE. J, RANDET D (2013), *La recherche et l'innovation en France*, rapport FUTURIS 2013, Odile Jacob.
- LAWTON T., DOH T. and RAJWANI T. (2014), *Aligning for advantage*, Oxford Press University, Oxford.
- MAZEAUD A. (2013), « Produire la demande lycéenne : le budget participatif, instrument d'une politique régionale réactive aux besoins de la communauté lycéenne », *Politiques et Management Public*, 30/2 Avril-Juin 2013, p.141-158.
- MAZOUZ B., GARZON C. et PICARD P. (2012), «Les déviations dans les organisations publiques en quête de performance. Vers une gestion prophylactique des risques de déviance », *Management International*, vol 16 (3), p. 92-100.
- MICHEL H. (2005), « e-Administration, e-Government, e-Governance and the Learning City: a typology of citizenship management using ICTs », *The electronic journal of e-Government*, vol. 3, issue 4, p.213-218.
- PESTRE D. (2014), *Le gouvernement des techno-sciences*, La découverte.
- REVILLIARD A. (2016), « Social Movements and the Politics of Bureaucratic Rights Enforcement: Insights from the Allocation of Disability Rights in France », *Law and Social Inquiry*. Online at the moment.
- RIVAL M. et SEMO I. (2014), « Du lobbying à la co-construction du Service Public, une entreprise à la recherche de valeur publique dans le secteur de l'eau en France », in *Intelligence économique et lobbying, au prisme des valeurs publiques*, Madina Rival, Frank Bournois et Véronique Chanut (eds), éditions ESKA, 2013, p 249-272.
- RIVAL et CHANUT (2015), « Les stratégies politiques des organisations : de nouvelles perspectives pour la recherche en gestion », *Revue Française de Gestion*, octobre, p. 71-88.
- RUANO-BORBALAN J.C, ed, (2015), “Science, research and society: the impact of innovation and standardisation of Knowledge production”, *Journal of innovation, economics and management*, à paraître.
- WARIN P. (1999), « Les ‘ressortissants’ dans les analyses des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 49, 1, p. 103–121.
- ZITTOUN P. (2013), *La fabrique politique des politiques publiques. Une approche pragmatique de l'action publique*, Presses de sciences Po, Paris.